Praha, 1e 15 Juin 1950.

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE - REGOCIATIONS TARIFAIRES

Liste den Produits

pour lonquels la Teléconlovaquie désire obtenir des

Ex 22 A Jaubona caus, funds de Prague ou similaires, accompagnés d'un certificat d'origine et de qualité, délivré par une sutorité compétente du pays expéditeur, agréé par le mini- atre d'agriculture. Ex 107 Malt Ex 107 Roublon Ex 108 Jaubons Ex 162 B Jaubons Ex 608 Rubans encrés ou imprégnés, tan- pons encreurs fons encreurs fons dites "d'ardoise" etc. 25% fons fons des encrés ou factices fons fons	paral exemple of the second state of the second second second by the second second	THE SECOND SECON	which mad design third block the Bird dated from	
Jaubons crus, funés de Prague : ou similairee, accompagnés d'un certificat d'origine et de qualité, délivré par une autorité compétente du pays expéditeur, agréé par le ministre d'agriculture. EX 107 Malt 30, 15% EX 117 Houblon 15% 5% EX 162 B Jambons 50% 10% EX 600 Rubans encrés ou imprégnés, tampe pons encreurs 15% 10% 609 A Crayons dites "d'ardoise" etc. 25% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices 20% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices 20% 10% 609 D Mines pour crayons à écrire ou à		Douignation des produits	© 1200 ₂₀ 200 €	
ou similaires, accompagnés d'un certificat d'origine et de qualité, délivré par une autorité compétente du pays expéditeur, agréé par le mini- atre d'agriculture. 70% 10% Ex 107 Malt 70, 15% Ex 117 Roublon 70, 15% Ex 162 B 70, 15% 50% 10% Ex 600 Rubans enerés ou imprégnés, tan- pons enereurs 15% 15% 10% 609 A Crajes en bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices 20% 10% Ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	The state of the s	The state of the s	and the second	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
ex 107 Malt 30, 15% ex 117 Roublon 15% 5% ex 162 B Jambons 50% 10% ex 600 Rubans enerés ou imprégnés, tampons encrours 15% 10% 609 A Crayons dites "d'ardoise" etc. 25% 10% 609 B Craies on bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à		ou mimilaires, accompagnés d'un certificat d'origiae et de quallité, délivré par une autorité compétente du pays expéditeur, agréé par le mini-		
ex 117 Houblon 15% 5% ex 162 B Jambons 50% 10% ex 600 Rubans enerés ou imprégnés, tampons enereurs 15% 10% 609 A Conyons dites "d'ardoise" etc. 25% 10% 609 B Craies en bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	4) no. 11 (*1) 1		20%	
ex 162 B Jambons 50% 10% ex 600 Rubans enerés ou imprégnés, tampons encreurs 15% 10% 609 A Crayons dites "d'ardoise" etc. 25% 10% 609 B Craies en bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	GX: T(0)		30,0	15%
Ex 600 Rubans encrés ou imprégnés, tampons encreurs 15% 10% 10% 609 A Crayons dites "d'ardoise" etc. 25% 10% 609 B Craies en bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasabs naturels ou factices . 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	ex 117	HoubLon	15%	5/0
pons encrours 15% 10% 609 A Crayons dites "d'ardoise" etc. 25% 10% 609 B Craies en bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasais naturels ou factices . 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	ox 162 B	Jambona	50%	10%
609 B Craies on bâtons ou en pains 20% 10% 609 C Fasais naturels ou factices . 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	ex GOO		15%	10%
609 C Fasais naturels ou factices . 20% 10% ex 609 D Mines pour crayons à écrire ou à	609 A	Crayons dites "d'ardolse" etc.	25/4	10%
ex 609 D Mines pour erayons à écrire ou à	609 B	Credes en bâtons ou en pains	20%	10%
The season of th	609 C	Pasaim naturels ou factices.	20%	10%
	ex 609 D	Mines pour crayons à écrire ou à dessiner sur toutes matières		10%

3 NO CLU 3 3 POXIX	Décilement de la propertie de la company de		
610	Crayons composés plus de 6,5 mm avec mine de graphite, d'ardoise ou de content é, am et moins		1.0%
718	Tuyuux on chautstans	1	Libres
ex 767 A	Bois commune, conjugação etc. plus de 75 mps	1.4	1.0%
833 L	Papier steneil		1.0%
ex 833 M	Papier carbone		1.0%
970 A.J)	Tissus de l'in ou de rêmie para ou mélangés entre aux et quain lés unis: A/écrus B/ blanchis, crémés, lavés, lessivés, ou approtés C/ teints D/ fabriqués avec des file de diverses coulours		1.070
971 A-D	Tissus de lin ou de remie, purs ou mélangés entre eux et assimilés, façonnés /doman- sés et autres/ - A/ écrus B/ blanchis, crémés, lavés, lessivés, ou apprétés C/ teints D/ fabriqués avec des fils de diverses coulours		
973 C-D	Tissus de coton pur et asai- milés, unis non mercerisés O/ teints D/ fabriqués avec des fils de diverses couleurs		1.0%
		20%	1)/10%

.

	V 10 10 0	actuel	: Droit : demandé
	i finds an an security and provide the state when their part while the while the finds and above the security and all the first and and the security and all the first and an and all the security and all the first and all the security and al	A name of the results of the latter desire and the same	TANKEN STRAMFORM SHA PERIOR STANSON STRAIGHT
974 C,	Timsus de coton pur, et assi- milés, unis morcerisés: teints	35%	C/15%
974 D	fabriqués avec des fils de diverses couleurs	20%	10%
980 (,1)	Tiasus de coton pur et assi- milés, tagornés, non dénom- nés ni compris ailleurs, non norcerisés: C/ teints	*3	
	D/ fobriqués avec de fils de diverses couleurs	35%	15%
981 C,	Tisque de coton pur et ausi- nilés, façonnés non dénomnés ni compris ailleurs, merceri-		
	c/ teints	35%	15/
981 D	D/ l'abriqués avec des fils de diverses coulours	20%	1070
1071 D.E.G.	Votements de dessus pour hommes ot garçonnets D/ Vêtements déstravails E/ Vêtements d'intérieur		
	G/ Autres	22%	10/
Ex 1074	Chemises pour hommes et gargonnets	22%	10%
LO86 A, B	Lingo do maison: A/ do lit oxécuté entièrement à la machine B/ de table exécuté entièrement à la machine	droit	10%

1236 A,B Verrerie de table ou de minima A non tailiée, ni dépolie, ni gravée ni decoráe B/ Taillée, dépolie, gravée nu 17 décorée autrement que par simple mantage 1237 Verrerie d'appartement et d'oranementation /vames, compas, statuettes, adopties, condeiers etc./ taillés, dépolis, convent, décorrée ou non continue de taillés, dépolis, convent, décorrée ou non contique consume: A/ Verrerie d'ectairage, de signaliantion et d'optique consume: A/ Verrerie d'ectairage, verrince et chemisées d'éctairage B/ Réflecteurs, distinueurs, empes coupelles, abat-journ, ploines, taliges et articles aindiction 0,0	invit:
Clockes on featre pour cine- praux: en featre de parls on de laine et parls on de laine et parls on de laine et parls Clockes en featre de parls Peaux en featre peur che- peaux en featre peur che- peaux en featre de laine les Les Verrerie de table en de guinha- A/ non tailiée, ni dépolie, ni gravée ni decorée B/ Tailiée, dépolie, gravée en l'a décorée autrement que par chaple madage 1237 Verrerie d'appartement et d'are- nementation /vasen, esquan, statuet bes, condriers etc./ teillés, dépolie, gravés, déco- rés en non ex 1238 A,B Verrerie d'eclairage, de mignali- sation et d'optique commune: A/ Verres de tappes, verrince et cheminées d'éclairage B/ Réflecteurs, diffuncurs, muses compelles, dont-jours, globes, tulipes et articles mindialem 10; ex 1238 C Predeloquespour les instres	5
1236 A,B Verrerie de table ou de minima A non tailiée, ni dépolie, ni gravée ni decoráe B/ Taillée, dépolie, gravée nu 17 décorée autrement que par simple mantage 1237 Verrerie d'appartement et d'oranementation /vames, compas, statuettes, adopties, condeiers etc./ taillés, dépolis, convent, décorrée ou non continue de taillés, dépolis, convent, décorrée ou non contique consume: A/ Verrerie d'ectairage, de signaliantion et d'optique consume: A/ Verrerie d'ectairage, verrince et chemisées d'éctairage B/ Réflecteurs, distinueurs, empes coupelles, abat-journ, ploines, taliges et articles aindiction 0,0	
A non tailide, ni depolie, ni meavée ni decoré. B/ Tailide, dépolie, pravée on 17 décorée autrement que par simple madage Verrerie d'appartement et d'or- nementation /vasen, compan, statuettes, condriers etc./ tailiés, dépolis, gravés, décor- rés ou non ex 1238 A,B Verrerie d'eclairage, de signali- sation et d'ortique commune: A/ Verres de lappes, verrines et cheminées d'éclairage B/ kéflecteurs, diffuseurs, capes coupellon, abut-jours, ploise, tulipes et articles minitaires 10,2	1.
nementation /vases, compant, statuettes, conditors etc./ taillés, dépulis, gravés, décompés ou non rés de la la la signali- sation et d'estairage, de signali- cheminées de felairage B/ Réflecteurs, diffuseurs, capas coupelles, abet-jours, glains, tulipes et articles similaires régis	
ex 1238 C Pandeloquenpour les instruments	
ex 1238 c Pandeloquenpour les instrum	
CON 1 CI A F" . ""	100 MARK
ex 1245 A,B, Ouvrages en cristal: C,D, A/Bouteilles, Tlacous, bocaux, pots et autres récipients d'emballage. B/Verrerie de table et de cui- sine C/Verrerie d'appartement et d'ornementation D/Verrerie d'appartement	
Varrerie d'éclairage 24,	

4 10 2 2 2 11 6	د مداه وینها محاده عمام وینها بداده : ا	يود. د مدها فينهو د ينها ليدي ومدو المدام	men and more some biles while while are a region	AND THE PROPERTY AND ADDRESS OF THE PERSON ASSESSMENT A
a Nodu a Thatia	780	13.7	Droit s	
32 1.491.		Petite bouclerie en tous mé- taux communs	1.8%	libres
ox 1492	.e.	Ocilleto	20%	libres
ex 1493		Agradon	20%	libres
9x, 1,496		Eduation i plauer ordinaires	25/0	libres
ox 1497	2	Marghen de nureté en tous métaux communs	25%	li bres
32 15()1		Dés Leoudre en tous métaux	2.5%	libres
en 1539		Vallebroquians	30%	10%
ex 1.626	T	Grochets dentelles et aiguilles L'uricoter	22%	libres
.630 A		Tôtes de machines á coudre	1.6%	12%
307		Mutocynluttes, etc.	25/	20%
x 1939		C rabines de chasse et de tir automatiques semi - automati- ques ou à répétition	35/0	20%
x 2004	3	Boutons-press lon en nétaux	20%	libres
x 2005		Boutons mécaniques	20/2	libres
x 2007	e e	Boutons pour pantalons	20%	libres

11.

Prolongation de la valletad des concesséens teritai-Res de la Liste II de l'Accord Cenéral cur les Frais Benaniers et le Commerce.

La Tchécoslovaquie se rémerce le droit de modifier cette liste plus tard, à sevoir: de supprimer certelises position, d'en ajouter d'autres, de modifier les droits desauntés, etc.

REPUBLIQUE FRANCAISE

SECRET

15 JUIN 1950

3º Sussion du négociations tarifaires (TORQUAY 1950)

TCHECOSLOVAQUIE

Listo des demandes de concessions présentées par la FRANCE sur le tarif douanier de la TCHECOSLOVAQUIE.

Conformément à la Résolution des Parties Contractantes en date du lor Avril 1950, concernant la prorogation des listes annexées à l'Accord Général, la France entend conserver le bénéfice des concessions obtonues par elle à Genève en 1947.

MOTAS:-

1º) - Fils of thasus do coton.

D'autre part la France demande que scient assimilés aux articles de coton pur les articles textiles (fils et tissus) formés d'un mélange intime, dans le fil, de coton et de fibrance, lorsque la proportion de cette dernière matière n'excède pas 10%, avec toutefois une tolérance technique de 10% sur le poiés de la fibranne cinsi incorporée au coton.

2°) - La France se réserve de reprendre à son compte la négociation des positions négociées aux conférences précédentes par la Tchécoslovaquie avec des pays tiers au cas où ceux-ci ne reprendraient pas à Torquay les pourparlors à leur sujet.

ACCORD GENERAL SUR LES TARTES DOUANTERS ET LE COMERROR - NEGOTTATIONS TARTEATRES EN 1950

Liste / supplémentaire /

des concessions builtières que la Tchécoslovaquie désire obtenir sur les droits du taril de la France.

/ Hovember 1990 /

No du Lari, Crançaila	Dénignation des produits	Droit actuel	Droit demandé
ex (i)()	Crayons composés d'un diamètre de plus de 6,5 mm avec mine à copier ou avec mine à base de produits si- milaires	30%	15% —
971.	Tiasua de lin ou de ramie purs ou mé- langés entre eux et assimilés, faconné / damasséret autres /:		
	B. blanchia, crómén, lavés, lessivés ou apprélés massamentementes conse	25%	1.0%
	D. Calaciqués ayun des l'ils de diverses	25%	1.0%
10716	Vétements de dessus pour hommes et	22%	10%
ex. 1.074	Chemines pour homnes et garconnets	22%	1.0%
1236	Verreria de Lable ou de cuisine / gobeleta, verrea, tasses, carafes, broca, assicttes, saladiers, raviers, porte-conteaux, etc./:		
	Hon Ljllós, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	1.7% 20%	10%
1.2.37	Verrerie d'appartement et d'ornementa- tion / vasca, coupea, statuettes, cen- driers, articles de bureau, aquariums, nocles, globes de protection, etc./:		36
	Non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés	20%	12%
1238A.	Verrerie d'éclairage, de signalisation et d'optique commune: Verre de lampes, verrince et cheminées d'éclairage	20%	12%

o du	and while weight the property from the same and and the same and		1 - 1 - 1 - 1 - 1,
aril' rancais	gampy with the state of the sta	3 2 NOTES 6 6 6 35	
10 cm 10 cm 10 cm 10 cm	Veregrie d'allieur amonde :		
	Réflection, delinitaires: pelles, deste jour, dela disconstinitaires: Unicolores de ver de la disconstinitaire décorés, di suite du la disconstinitaire de la		
	decerred at the state of the st		
12451-1	()(IA), (A), (A), (A), (A), (A), (A), (A), (
	As Boul, illies, Thereta, have a second		
	13. Victorialia de ladola en la latera de latera de la latera de latera de la latera de la latera de la latera de latera de la latera de la latera de la latera de la latera de latera de la latera de la latera de la latera de latera de latera de la latera de la latera de la latera de la latera de latera delatera de latera de latera de latera delatera de latera de latera de la		
	C. Verrerie d'approblement el l'approblement de	5 1	
	D. Verregie d'éclair de l'action de l'acti		
1539H	Comeen a		
	pour moteurs d'automobiles de la service autorité de la communité des la communité des la communité des la communité des la communité de la communité des la communité de		
1807	Motocycles avec ou man proum tiques; avec ou man pédalier, avec ou mana se	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ex: 2007	Autres boutons:		
	Non recouverts de matières lestifes:		
	en métaux commune:		
¥ ¥	pour pantalons		
	en verre:		
	non décorés	4	
	Recouverts de matieres textiles	u 1.	

No du Tarit francais	Désignation des produits	Droit	Droit demandé
2018B	Bouteilles isolantes et autres ré- cipients isothermiques / toutes les positions /	50%	30%

La Tchécoslovaquie se réserve le droit de modifier cette liste plus tard, à savoir: de supprimer certaines positions, d'en ajouter d'autres, de modifier les droits demandés, etc.

DELEGATIONS FRANCATSE
ET TCHECOSLOVAQUE
à la
CONFERENCE TARIFAIRE
do
TORQUAY

3 Mars 1951

NOTE POUR LE SECRETARIAT EXECUTIF

Les Délégations française et tchécoslovaque ont l'honneur d'informer le Secrétariat Exécutif qu'elles ont terminé leurs négociations bilatérales tarifaires et qu'elles ont échangé les concessions tarifaires cijointes.

Pour la Délégation Française:

(F. DONNE)

Pour la Délégation Tchécoslovaque:

K. FIALA)

ACCORD GENERAL SUR LES TARTES DOUANTERS ET LE COMMERCE Négettations tarifaires 1951

Linte Cirule

des concentions turifulres accordées par la Tchécoslovaquie à la France.

Position du Tarli de Tchécoulevaquie

Limitignution den marchundisen

Droit Dro actuel ace Kěs per Kěs

kg

100

Droit accordé Kčs per 100 kg

Note oux Non. 185-188

Lera du dédoumment des fils de coton il n'est pas tenu compte, duns le trufic conventionel, des l'ilres pridits qui y sont mélinges, al le poide de cette audition un dépasse pas 10% du poide total des l'ils on question.

Note aux Bon. 189-192 Leva du ocdeum ment des tissus de coton l'abriqués des l'ils de coton l'abriqués des l'ibres ortil'is ciels mont mélauxés il n'ent posteud consequels, donc la trafic conventional, de cotte socition si le poins tetti de colle-ci ne dépasse pas 10% de poins total des l'ils et quantion.

Holes: relativen 'e com preciul to perticultura

Les Fils de ector sind que les tismus de cotor mentionnés dans les notes aux Hes. Jej-188 et aux Hos. 189-192 bénéficieront du traitement prévu par ces notes sous condition que les envols seront accompagiés d'un certificat émanent du producteur ou pays d'origine, attestant que l'addition des fibees artificiels se dépense per 10% du poids total des fils en question.

- Call of Vind of the grant of

AMS ---

DOLLO CATION PROPERTY CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPER i la COMPRESSION TARIFFEE

Mars 1951

do TMISSIPPI

> THE PARTIES DOUNNIERS of the Charlette

John C. W. L. C. S. TAR IN HOLES 1950 - 51

La liable for a conference of the series of the late that the LA FRANCE A LA

La Délépublica Premer du , apoul, tarminé non négociations bilatérales avec la Pélépublica temére, les popular a convenu de lui accorder les concention column the

Nos du tarill rangala		poroita :	Droits demandés
20:1.//		うの % 50 %	40%
20111 13	 dependence is also is a surject of the interpolation, and the interpolation of the interpolation of the interpolation is a surject of the interpolation. dependence is a surject of the interpolation of the interpolation. dependence is a surject of the interpol	50 % 50 %	110%
20.1.()	. In a few to a state of the formal our anyelopped on a spile of the state of the s		40 %

DELEGATION TCHECOSLOVAQUE No 34/1951.

Torquay, le 23 Mars 1951

SECRET

NOTE POUR LE SECRETARIAT EXECUTIF

La liste finale des concessions accordées par la Tchécoslovaquie à la France /voir la note des deux délégations du 3 Mars/ a été substituée, de commun accord entre les deux délégations, par une liste revisée dont je vous transmets, ci-joint, 2 exemplaires.

Pour la Délégation Tchécoslovaque:

r/ Fiala.

ACCORD GENERAL SUR LAS TARIES DOUANTERS ET LE COMMERCE Negoti tions tarificires 1951

Liste finalo /revisée/

des concussions t rif ires ecordées par la Tchécoslovaquie

1 1 France.

Position du Tarif

de Tchécoslovaquie Dénign tion des marchadises

Droit cctuel Kča per

kg

100

Droit accordé Kča per 100 kg

183 å 188

Rum rum ux Noo 183 à 188.

Loru du dégou nement des fils de coton 11 m out is tomacompte, Cana la trafic conventionel, des fibres ertificialles qui y sont mel ngena, ut le poléa de cette mallion ne dépende per 10% du poids tot 1 des fils en question*.

189 à 192

Rom run vux Neo 189 à 192.

Loru u digument des tlasus de coton l'abriquée des fils de coton Duxquela dos l'ibres crtifi-cialles sont malangées il n'est pas tenu roung to, com le trofic conventlonel, de cette delition si le point tetal en calle-el ne cépasse in 10, an initia tot 1 ces fils en Translat Little.

Notes relatives à les produits perticulière.

* Les l'ili de coton dunt que les tlaqua de coton mentionnés Come len remerques ux non 183 à 188 et eux Nos 189 à 192 binificieront du traitement privu par ces rempreques sous condition que les envois seront eccompagnée d'un certificat comment on promoting ou pays corigine, attestant que Taudition den filmen mellenteletten ne dépasse pas 10% du polds total our file on question.

L'administration sun Domines tehécoslovaques se réserve le Oroit de a quaurer . J. composition du produit par 1 au lyne e cenquililians prelevés sur les cavois des Production landriche.

The same and the s